



Filière grandes cultures

Principales régions concernées :
Pays de la Loire et Bretagne



 Bassins de production
 Localisation du porteur de projet

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Partenariats diversifiés à l'amont et à l'aval
- Développement de cultures bio peu présentes en France
- Progression des cultures bio sur des surfaces à enjeu eau
- Accroissement des débouchés en restauration hors domicile
- Cofinancements publics importants

Développement des infrastructures d'AGRO LOGIC pour stocker, transformer et conditionner des graines « sans gluten »

Dans un contexte de forte progression de la demande, de ses clients et plus généralement des consommateurs de produits bio, Agro Logic souhaite :

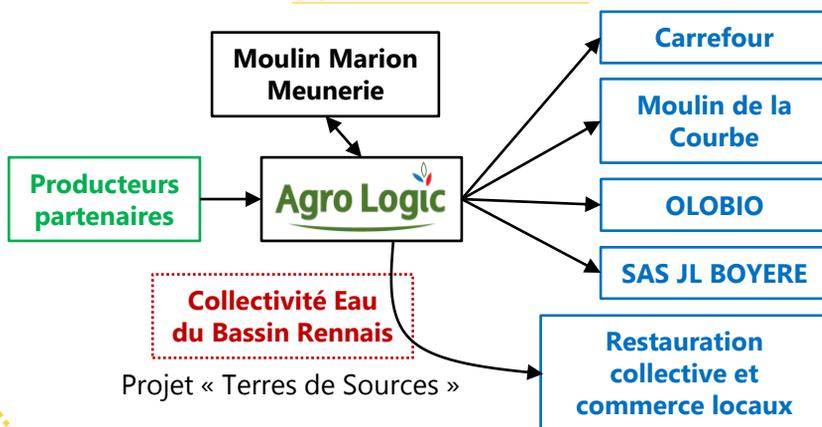
- Augmenter ses capacités de production et diversifier son offre de graines « sans gluten » et de légumineuses (quinoa, chanvre, sarrasin, lentilles, courges, etc.), sous toutes leurs formes (entières, décortiquées, toastées, etc.)
- Diversifier ses cibles commerciales

Le projet se déroulera du 10 septembre 2020 au 31 décembre 2023

Le porteur de projet : SARL AGRO LOGIC

Partenaires associés : Moulin Marion Meunerie, Carrefour, Moulin de la Courbe, OLOBIO, SAS JL BOYERE et la Collectivité Eau du Bassin Rennais

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 2,9 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 540 588 €.

Des cofinancements de respectivement 233 400 € et 106 147 € ont également été sollicités auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.